

FACE AU TERRORISME ; AUX PUTSCH ET AU MERCENARIAT

La CEDEAO joue sa survie



MOBILISATION POUR LA VACCINATION
ET FERMETURES DES LIEUX DE CULTES

Un contraste saisissant P.6
**qui crée des grincements
de dents**

● **Le Prophète
Céphas Antonio
du MIJA fait un
sévère réquisitoire**



ABDOULAYE YAYA ET SES DÉCLARATIONS
DE BONNES INTENTIONS

Rien que de la figuration, P.3
plus de paroles que d'actes

Huit mois après son installation comme président de la cour suprême et président du Conseil supérieur de la magistrature au Togo, Abdoulaye Yaya, l'un des rares personnalités du pays a dirigé deux institutions de la république a fait des sorties tonitruantes sur les actes déviants du corps de la magistrature togolais. Les premières sorties avait laissé présager...

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS, DRAME AU FÉMININ

Urgence de subventionner les services de dépistage et de traitement des lésions précancéreuses

Sournois, silencieux et funeste, le cancer du col de l'utérus invalide et tue nos filles, nos sœurs, nos femmes. Deuxième cause de décès après le cancer du sein, le cancer du col de l'utérus mérite une attention particulière pour véritablement asseoir une politique sanitaire à haut impact sur la santé de la mère et de l'enfant mais aussi sur la contribution de la femme à l'économie nationale. Pour endiguer la propagation de la maladie, le Togo a lancé un plan stratégique national pour la prévention et le contrôle du cancer du col de l'utérus 2018-2022. S'inscrivant dans ce plan l'Association Togolaise pour le Bien-Être Familial (ATBEF) a élaboré son plan stratégique 2016-2022 en prenant en compte les actions de prévention du cancer du col comme les actions d'offre de service et de plaidoyer.

Le cancer du col de l'utérus existe bel et bien au Togo. De 2014 à 2020, 187 cas de cancers du col de l'utérus ont été détectés au CHU Sylvanus Olympio. En 2020, les estimations de l'observatoire mondial des cancers présentent pour le Togo 455 femmes affectées. En mars 2021, sur 518 femmes dépistées à Kéto, Atchangbadé et Baga, 21 sont positives, soit 4,05%. D'aucuns diront, c'est tout ? Non ! Ces estimations sont loin de traduire la réalité, selon Mme Noélie Koévi-Koudam. La directrice exécutive de l'ATBEF explique alors que « beaucoup de femmes souffrent dans l'ombre et ne viennent à la lumière que tardivement ». La plupart des victimes sont des femmes des milieux défavorisés. Ces femmes ignorent tout sur le cancer du col y compris les moyens de prévention et de traitement par faute d'information. En dépit des efforts du Gouvernement, notre pays ne dispose pas assez de ressources humaines ni de centre de lutte contre les cancers. Tous ces constats découlent de l'analyse situationnelle sur le cancer du col de l'utérus, une étude réalisée par l'ATBEF.

L'analyse des statistiques du département de gynécologie et obstétrique du CHU Sylvanus Olympio sur les cancers gynécologiques et mammaires de 2014 à 2018 montre que le cancer du col de l'utérus est le 2^{ème} cancer qui tue les femmes au Togo après le cancer du sein. Le drame est que 80% des cas de cancers du col de l'utérus sont diagnostiqués aux stades avancés. Or, le dépistage précoce des lésions précancéreuses du cancer du col de l'utérus augmente les chances de traitement.

Le renforcement du plateau technique et des ressources humaines existant permettra de faciliter la prévention, le diagnostic et la prise en charge du cancer du col.

La sensibilisation et le dépistage précoce pour réduire de 50% la mortalité liée au cancer du col

Le cancer du col de l'utérus est causé par une infection persistante d'un virus, le papillomavirus. C'est une infection sexuellement transmissible qui se soigne bien, dans la plupart des cas. Cette infection peut être évitée par la vaccination des filles de 9 à 13 ans. Cependant, il peut arriver que le virus perdure sur la muqueuse du col de l'utérus et la lésion peut évoluer, pendant des années en cancer du col de l'utérus.

Le dépistage de cette infection peut se faire par le frottis cervico-utérin. Pratiqué régulièrement, le frottis cervico-utérin permet de détecter au plus tôt la lésion et d'éviter qu'elle ne se développe en cancer du col de l'utérus. Les femmes sexuellement actives sont donc encouragées à faire le test de diagnostic chaque trois ans. A lui seul le dépistage précoce contribue à baisser de 50% la mortalité liée au cancer du col utérin.

Somme toute, le dicton qui dit « prévenir vaut mieux que guérir », cadre très bien avec la lutte contre le cancer du col.

L'analyse situationnelle sur le cancer du col de l'utérus au Togo financée par l'ATBEF, met un point d'honneur sur la prévention. Car, selon cette étude, « la prise en charge coûte extrêmement chère pour les familles ». Or, beaucoup de Togolaises, surtout de l'intérieur du pays n'ont pas accès aux informations précises sur le cancer du col de l'utérus et elles ne savent pas où elles peuvent se faire dépister.

Urgence d'investir dans l'accès aux services de prévention et de prise en charge

L'Etat togolais fait des efforts, ces dernières années, dans la prise en charge du cancer du col de l'utérus. Le Togo a élaboré un Plan Stratégique pour la Prévention et le Contrôle du cancer du col de l'utérus (2018-2022). Les défis sont énormes mais les moyens disponibles ont une portée limitée.

En termes de structures de dépistage et de prise en charge des lésions précancéreuses du col de l'utérus, à peine trois formations sanitaires régionales (CHR Maritime, DRS Centrale, CHR Savanes) et trois structures associatives (ATBEF, ASSAFETO et AED) pratiquent l'inspection visuelle à l'acide acétique et au lugol avec une rupture fréquente voire permanente du lugol. La cryothérapie, une méthode de traitement des lésions précancéreuses du col de l'utérus, n'est disponible qu'avec les mêmes structures mais dont la plupart n'offrent ces services que lors des campagnes à petite envergure.

Autre défi à la lutte contre le cancer du col de l'utérus : le plateau technique pour le diagnostic et la prise en charge des cas de cancer du col de l'utérus est dans l'ensemble très limité. On note un seul service d'anatomopathologie (au CHU Sylvanus Olympio à Lomé). Pour les spécialistes de chirurgie et de chi-

miothérapie, il n'y a que quatre (4) oncologues (spécialistes du cancer) pour toute la population togolaise.

Bref, on note une insuffisance de centres d'accueil, des problèmes d'équipements adaptés, une insuffisance des spécialistes du cancer... Cela va sans dire qu'il faut mobiliser des ressources financières énormes à investir dans le développement des infrastructures appropriées au fonctionnement des services intervenant dans la prévention et le contrôle du cancer invasif du col utérin. Dans le contexte actuel de l'épidémie à la Covid-19, la priorité des investissements en santé est orientée vers le nouveau fléau et le cancer du col de l'utérus risque de demeurer le parent pauvre des subventions.

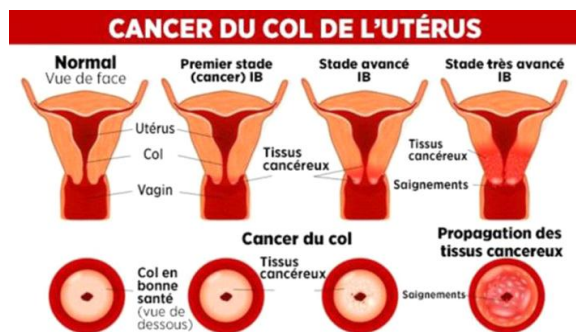
Même si une structure privée de radiothérapie vient à peine

économique des familles. Ces dernières sont plongées dans la pauvreté à cause du coût du traitement et de l'incapacité pour la personne malade à travailler. Les familles rentrent dans une obligation morale de s'occuper de la personne malade sur tous les plans, au détriment d'autres aspects de la vie. Les membres de famille ne peuvent plus vaquer librement à leurs occupations économiques et même cela perturbe les programmes de formation et la scolarité des enfants, ainsi que leur épanouissement sur le plan socio-économique.

A cet effet, Mme Koévi-Koudam, directrice de l'ATBEF a lancé un appel à « nos autorités pour qu'un intérêt particulier soit axé sur le cancer du col de l'utérus pour que nos sœurs ne meurent plus faute d'ignorance ».

La vision de l'Etat togolais d'ici 2022 calquée sur celle de la communauté internationale

Le cancer du col de l'utérus est une maladie évitable. Il est également guérissable s'il est détecté tôt et traité de manière adéquate. Dans ce sens, a été lancée la stratégie mondiale



de démarrer ses services à Lomé, l'accès est très limité aux malades à cause du coût élevé des traitements. Et c'est là le drame du cancer du col de l'utérus : la maladie prolifère parmi les couches défavorisées, mais il faut être riche pour pouvoir se soigner !

Le coût prohibitif de dépistage et de traitement, facteur d'exclusion

Selon une étude, les coûts des services de dépistage et de traitement du cancer du col de l'utérus frisent des millions de FCFA. Ce coût exorbitant constitue une barrière d'accès aux soins aux femmes affectées dont la plupart sont en situation de précarité économique.

Avec l'accès insuffisant aux services de dépistage et au traitement précoce des lésions précancéreuses, le cancer du col utérin est donc un fardeau lourd à porter. Il provoque des décès de plusieurs femmes et plonge d'autres dans une situation de maladie grave et chronique, avec un traitement presque à vie, déstabilisant ainsi le tissu socio-

cès aux services, même dans les conditions difficiles de la pandémie de COVID19.

Dans la même logique de livrer une lutte implacable contre le cancer du col de l'utérus, le Togo notre pays a lancé un plan stratégique national pour la prévention et le contrôle du cancer du col de l'utérus 2018-2022 (voir encadré). Dans la Préface de ce plan stratégique, le ministre en charge de la Santé, le Professeur Moustafa Mijiyawa a déclaré : « Le Ministère est déterminé à déployer efficacement dans le pays des interventions pour la prévention et le contrôle du cancer du col dans le cadre de la politique nationale des maladies non transmissibles et du plan stratégique de prévention et de contrôle du cancer du col pour les cinq prochaines années ».

Fort de cet engagement, le Togo veut mettre en œuvre un programme de prévention du cancer du col de l'utérus par le renforcement du système de dépistage et de prise en charge de la maladie.

Le plaidoyer porté par l'ATBEF et le Réseau des Organisations de la Société Civile Intervenant en SR et PF (ROSCI-SR-PF)

La concrétisation de la volonté politique du Gouvernement de protéger et sauver la vie des filles et femmes togolaises des affres du cancer du col de l'utérus passera, selon l'ATBEF, par la création d'une ligne budgétaire au budget général de l'Etat pour subventionner la lutte contre la maladie.

Tel est le plaidoyer de changement des politiques en matière de santé sexuelle et santé de reproduction ciblé par l'ATBEF dans son plan stratégique 2016-2022. Ce plaidoyer pour la subvention de la lutte contre le cancer du col de l'utérus est soutenu par l'IPPF, la fondation Hewlett et la Japanese Trust Fund (JTF). A cet effet, il a été réalisé une étude situationnelle du cancer du col au Togo et un argumentaire disséminé aux Organisations de la Société Civile et aux journalistes, acteurs privilégiés du plaidoyer pour la mise à échelle des services de prévention et de prise en charge du cancer du col de l'utérus.

Concrètement, la mise à disposition d'une ligne budgétaire sollicitée auprès du Gouvernement permettra aux services techniques de l'Etat et aux organisations de la société civile d'organiser des campagnes de sensibilisation, de dépistage et de traitement des lésions précancéreuses ainsi que pour la tenue des campagnes de chirurgie oncologique. Une partie de la ligne budgétaire sera consacrée à des programmes de formations spécialisées pour le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le dépistage et la prise en charge du cancer du col de l'utérus.

Ce sera à ce prix que le plan stratégique élaboré par le Gouvernement pour la prévention et le contrôle du cancer du col de l'utérus 2018-2022 aura réalisé ses nobles objectifs (voir encadré 1) pour le bonheur des Togolais.

ABDOULAYE YAYA ET SES DÉCLARATIONS DE BONNES INTENTIONS

Rien que de la figuration, plus de paroles que d'actes

Huit mois après son installation comme président de la cour suprême et président du Conseil supérieur de la magistrature au Togo, Abdoulaye Yaya, l'un des rares personnalités du pays à dirigé deux institutions de la république a fait des sorties tonitruantes sur les actes déviant du corps de la magistrature togolais. Les premières sorties avait laissé présager un espoir pour les judiciaires au regard de l'objectivité du tableau qu'il a peint. Après cette sortie qui fait un récapitulatif sur les grands maux qui minent cette corporation dont il a d'ailleurs promis s'attaquer avec véhémence, cette dernière sortie a été moins dépassionnée à la limite d'une sortie de trop. Une évidence partagée par bon nombre de togolais qui estiment que le patron du corps de la magistrature

devient de plus en plus redondant. En réalité il ne fait que reprendre ce que bon nombre de togolais dénoncent au quotidien. Un Bis repetita dont il pouvait s'en passer au profit des actes concrets et tangibles. La guerre contre les magistrats indélicats doit passer par des actes concrets et non par des dénonciations qui ressemblent ni plus ni moins à de la figuration.

Retour sur une sortie de trop

Huit mois après son installation, Abdoulaye Yaya constate que la justice togolaise est lente. Son dysfonctionnement serait dû aux indélicatesses de certains magistrats.

C'est un long réquisitoire en condamnation que le président du Conseil supérieur de la magistrature dresse contre les

magistrats togolais. Au lieu de s'en remettre à la justice, affirme-t-il, les gens ont peur, ils doutent, tournent le dos aux procédures. Abdoulaye Yaya : « Selon la formule consacrée, la veuve et l'orphelin viennent à nous. Au lieu d'un remède, nous les rackettons, nous les rançons. Il peut arriver même que des prisonniers soient « encerclés » par des juges ».

Des preuves de procédures illégales

Constat amer, le président de la Cour suprême enfonce le clou sur la cupidité de certains juges qui n'ont pas leur place dans la magistrature. Si le constat n'est pas nouveau, il faut dépassionner le débat, le dépolitiser, affirme le directeur du Centre de documentation et de formation sur les



droits de l'homme, André Afanou. Pour lui, il faut créer un cadre de réflexion méthodique : « Réunir les différentes parties prenantes, à savoir les personnels de la justice, les acteurs de la société civile, les gouvernants pour identifier clairement les approches de solution à court, à moyen et à long terme ».

Et le président de la Cour suprême, Abdoulaye Yaya ne

s'arrête pas là. Il a émis une note de service en fin de semaine annonçant qu'il avait des preuves sur l'illégalité de procédures instruites par des magistrats, parfois à leur domicile ou dans des églises privées. Le coup de pied dans la fourmière du plus haut magistrat ne fait pas réagir les syndicats.

Adam

SOCIÉTÉ DE MERCENARIAT DANS UNE ZONE DE FORTE TURBULENCE INSTITUTIONNELLE

La société russe Wagner, la ligne rouge à ne pas franchir dans l'espace CEDEAO

Depuis quelques temps la voile se lève sur de plausible signature d'accord entre le Mali et la société paramilitaire Russe Wagner qui n'est rien d'autre qu'une société de mercenariat. Si certain met l'information dans la cohorte des rumeurs, il n'en demeure pas moins de constater que la présence de cette société parapublique en Afrique est sujet à caution. Elle pose l'ultime question de géopolitique et la collision entre le leadership des puissances occidentales sur des théâtres d'insécurité. Si d'aucuns estiment qu'ils sont trop couteux d'autre par contre y voit d'autre menaces soudjassantes dont leur présence pouvait envenimer. L'agence britannique Reuters a affirmé que le groupe Wagner serait payé à environ 9,15 millions d'euros par mois pour ses services au Mali. L'accord éventuel pourrait également garantir à la société russe l'accès à trois gisements miniers, deux d'or et un de magnésium. Si les putschistes au pouvoir au Mali n'ont ni confirmer ni infirmer l'information, il faut noter que la Russie a déjà envoyé des experts spécialisés dans divers domaines sécuritaires à Bamako. Une information confirmée lors d'une conférence

de presse animée le 15 septembre 2021 par Adama Ben Diarra, membre du Conseil malien de la transition. « depuis un mois, 50 experts séjournent au Mali. Ils sont là pour étudier la situation sécuritaire avec la promesse d'en finir avec la guerre et l'insécurité Djihadiste d'ici six mois. Je vous informe que ce combat se fera par une guerre asymétrique et c'est ce que les Russes viendront faire à travers la société privée militaire Wagner ».

Au moment de recevoir deux associations de la société civile du Mali, vendredi 17 septembre, le Premier ministre Choguel Maïga a fait allusion à une éventuelle collaboration de son pays avec la société militaire privée russe Wagner, sans citer son nom. Il a également critiqué l'action des forces internationales au Mali, ou du moins affirmé les limites de leurs actions.

Devant ses hôtes, le Premier ministre malien part d'un postulat : « Si, de la même façon que certains partenaires ont décidé de quitter certaines localités, ils décident de partir demain, qu'est-ce qu'on fait ? » Sans la citer nommément, Choguel Maïga parle de la France, qui a annoncé le retrait de ses trou-

pes de plusieurs localités du nord du Mali.

Ensuite, le chef du gouvernement ne prononce pas le nom de la **société militaire privée russe Wagner**, qui a recours au mercenariat. Mais il glisse : « Il y a des zones abandonnées qu'il faut occuper aujourd'hui. On ne peut pas les laisser vides. [...] On ne peut pas nous interdire d'acheter du matériel à un pays avec lequel on a un accord parce qu'un autre ne veut pas. On ne peut pas nous empêcher d'envoyer des gens être formés dans un pays donné parce qu'un autre pays ne veut pas. On est obligé de nous interroger : ne faut-il pas avoir de plan B ? »

Et, probablement pour conforter sa posture, il établit un bilan plutôt négatif de l'action des forces internationales au Mali : « Le terrorisme s'est étendu. L'autorité et la souveraineté de l'État ne sont pas restaurées partout. » Choguel Maïga termine ses propos sur le sujet sécuritaire par un nationalisme affiché. Ainsi pour n'avoir pas été associé aux discussions, le Mali aurait récemment refusé à l'ONU l'augmentation du nombre de casques bleus présents sur son territoire.

A cette même date, la ministre allemande de la Dé-

fense, Annegret Kramp-Karrenbauer, à travers un tweet, s'est indignée et a prévenu que la conclusion éventuelle d'un tel accord « remettrait en cause » le mandat de l'armée allemande au Mali. « Si le gouvernement malien passe un tel accord avec la Russie, cela contredirait tout ce que l'Allemagne, la France, l'Union européenne et l'Onu ont fait au Mali depuis huit ans », a averti la diplomate. A son tour, la France à travers son ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a affirmé que « l'arrivée de mercenaires russes au Mali serait incompatible avec la présence militaire française dans le pays ouest-africain. C'est absolument inconciliable avec notre présence, notamment avec des partenaires sahéliens et internationaux du Mali ». Et le 16 septembre 2021, soit 24 heures après cette déclaration, Paris a annoncé la mort d'un célèbre djihadiste dans la localité de Menaka au Mali. En effet, annonce Florence Parly, à la tête du ministère des Armées françaises, le djihadiste Adna Abou walid Al-Saharoui a été éliminé par une frappe du drone MQ-9 Reaper.

Pourtant, les médias maliens et d'autres lanceurs d'alerte ont annoncé la mort

de ce djihadiste depuis le 18 août dernier dans la zone de Menaka. Pourquoi la France attendra jusqu'à la veille de l'arrivée des Russes au Mali, soit un mois plus tard, pour confirmer la mort de ce terroriste redoutable s'il en est ? Cette crise ouverte entre la junte au pouvoir au Mali et Paris résulterait-il du résultat mitigé de l'intervention des forces françaises et internationales au Mali depuis 2013 ou, de la part des militaires, d'une volonté de vérouiller le pouvoir ? Quid alors de l'armée malienne, les FAMA, qui ont exécuté trois à quatre coup d'Etat depuis 2012 sans parvenir jusque-là à remettre pied à Kidal ?

La grande inquiétude est que l'Afrique de l'Ouest est en pleine turbulence institutionnelle avec la resurgence des coups d'Etat militaires. Hors si l'on jette un coup d'œil dans le passé, l'on s'en sovient que les multiples coup d'Etat que le continent a connu l'ont été grâce à la collaboration des mercenaires. Au moment où les yeux sont rivés vers les approches de résolution de cette situation noséabonde avec de forte propension de contention doit on accepter l'implantation d'une société de mercenariat dans une zone emproie à de multiples crises ? En substance voilà l'inquiétude de la CEDEAO et ses partenaires occidentaux qui pour l'heure ne veulent pas entendre parler.

Adam

RELANCE DES ÉCONOMIES POST-COVID-19

Le Togo partage ses expériences avec les PMA

Une réunion ministérielle des Pays les moins avancés (PMA) consacrée aux défis de développement dans ces Etats, s'est tenue ce 17 septembre 2021 par visioconférence. Le Togo a été représenté à cette rencontre de haut niveau par Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République. Elle a livré à cette occasion un important message.

Dans sa déclaration, la Ministre Sandra Ablamba Johnson a présenté la situation économique de notre pays marquée par la crise sanitaire et les mécanismes mis en place pour la relance effective de l'économie nationale post-Covid-19.

« Le Togo, à l'instar des autres pays du monde, est affecté par la pandémie au coronavirus qui a eu un impact considérable sur la vie des populations sur les plans économique, social et sanitaire. La crise du Covid-19 a été inédite dans son ampleur et dans sa soudaineté. Elle a occasionné des pertes estimées à presque 4 points de pourcentage du PIB »

En effet, le Togo a connu une croissance moyenne supérieure à 5% entre 2010 et 2019. Bien que cette croissance soit restée positive en 2020, elle se chiffre à 1,8% contre 5,3% en 2019.

Pour amorcer la reprise graduelle de l'économie nationale, le gouvernement togolais sur les orientations du Président de la République a réajusté sa stratégie développement à travers l'adoption d'une feuille de route pour la période 2020-

2025. L'objectif étant de « faire du Togo un pays de cohésion et de paix, et une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ».

Madame Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République a rappelé les initiatives implémentées au Togo à travers la stratégie des 3R (Riposte-Résilience-Relance) pour contenir la maladie, assurer la croissance et atteindre les prévisions de croissance estimées à 4,8% pour l'année 2021.

Face à l'incertitude qui entoure les perspectives économiques à court et moyen termes avec l'apparition de nouveaux variants et la nouvelle vague de contamination, la ministre Sandra Ablamba Johnson a partagé avec les parties prenantes les nouvelles initiatives du Chef de l'Etat pour lutter efficacement contre le fléau et garder le cap de la croissance.

Le Togo a privilégié la voie de l'investissement dans les secteurs à fort potentiel économique et à fort impact sur le bien-être de la population. En t é m o i g n e n t



l'opérationnalisation de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) ainsi que la récente mise en service des centrales thermique de Lomé et photovoltaïque de Blitta.

Cette dynamique est soutenue par de nouvelles mesures sanitaires et sociales concrètes notamment l'intensification de la campagne de vaccination de masse, la gratuité des frais de scolarité et d'inscription dans les établissements publics d'enseignement secondaire, la gratuité des tranches sociales d'eau et d'électricité pour le mois d'août ainsi que le programme d'accompagnement des femmes enceintes et nouveau-nés, Wezou.

La crise sanitaire a réduit de manière drastique les flux de financement dans les Pays les moins avancés (PMA), compromettant ainsi la trajectoire d'émergence de leur économie ainsi que leur engagement à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

Pour renverser la tendance,

Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République a plaidé au nom du Chef de l'Etat, pour une mobilisation accrue des ressources en vue d'une riposte efficace contre la pandémie et la relance effective des économies africaines post-Covid-19.

« C'est le lieu de solliciter une fois encore l'appui des Nations

Unies pour la mobilisation des partenaires internationaux et des institutions financières à travers la réallocation des Droits de tirage spéciaux (DTS) pour soutenir la relance des économies africaines et l'accès universel aux vaccins ».

Elle a, pour terminer, réitéré les sincères remerciements du gouvernement togolais à tous les partenaires techniques et financiers qui œuvrent pour l'émergence des Pays les moins avancés (PMA).

La déclaration du Togo au cours de cette réunion a bénéficié d'une attention particulière des parties prenantes qui ont félicité notre pays pour l'efficacité de la gestion de la crise sanitaire et apprécié positivement la pertinence de la vision de développement du président de la République, Faure Gnassingbé.

FACE AU TERRORISME ; AUX PUTSCH ET AU MERCENARIAT

La CEDEAO joue sa survie

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) est confronté à trois crises fondamentales dont elle doit retrouver la manœuvre pour s'en passer. Il s'agit du terrorisme, des putsch et le dernier acte en date le mercenariat. Devant de telle crise où les pays confrontés affichent une rupture avec l'institution sous régionales. Pour les analystes, le Mali et la Guinée sont devenus des zones de toutes les incertitudes où la CEDEAO joue sa survie. L'institution a haussé le ton jeudi le 16 septembre dernier lors du sommet extraordinaire des Chefs d'Etats sur la crise Guinéenne. L'organisation ouest-africaine a « coup sur coup exigé la libération «immédiate et sans condition» d'Alpha Condé, fixé le délai de la transition à six mois et infligé des sanctions ciblées – interdiction de voyage et gel des avoirs financiers – au colonel Mamady Doumbouya et à ses camarades. ». Le contraste est saisissant, relève, avec les premières réactions de la Cédéao juste après le coup d'Etat : « les dirigeants des pays de la sous-région s'étaient contenté d'une condamnation symbolique du putsch. (...) Entre les deux sommets, entre les deux déclarations, le décalage est tel qu'à Conakry, on en est à se demander ce qui explique cette subite intransigence. »

Ledjely avance l'explication suivante : « la pression que la CEDEAO tente de mettre sur

les militaires guinéens traduit en réalité à la fois la frustration et la préoccupation que les dirigeants de la sous-région ressentent subitement face à la résurgence des coups d'Etat. (...) S'ils avaient perçu le premier coup d'Etat au Mali comme un accident de parcours, avec le second, et surtout celui de la Guinée, ils commencent à entrevoir une tendance qui monte et qui les angosse. »

Alors, la réaction des militaires guinéens ne s'est pas fait attendre, pointe **WakatSéra** au Burkina : « les militaires ont signifié que les affaires de la Guinée se réglent en Guinée et que les membres du CNRD n'en n'avaient cure de l'interdiction de voyager, tout comme ils n'avaient pas d'argent pour avoir peur du gel de leurs avoirs. Enfin, les nouveaux hommes forts de Conakry ont déclaré qu'Alpha Condé ne quitterait par la Guinée et qu'il était devenu, d'office, un ancien président, sans doute avec les avantages qui vont avec. »

« L'Etat n'existe pas... » À lire dans **Le Monde Afrique**, la réaction du philosophe guinéen Amadou Sadjio Barry, professeur et chercheur en éthique des relations internationales. Auteur d'un **Essai sur la fondation politique de la Guinée**, l'intellectuel guinéen revient sur les causes de la résurgence des putschs en Afrique de l'Ouest. « Double coup d'Etat militaire au Mali en

Suite à la page 5

CAMPAGNE DE VACCINATION ANTI-COVID-19

Le Togo déroule une stratégie efficace et efficiente de ses stocks

En effet, «aucun vaccin périmé» ne sera détruit au Togo autrement aucun vaccin ne sera détruit pour raison de péremption au Togo.

- Stratégie efficace du fait de la mobilisation sociale à travers la sensibilisation avec l'implication des leaders communautaires, des autorités locales, des élus locaux et des médias sur l'ensemble du territoire. Ceci a pour conséquence l'adhésion de la population à la vaccination anti-Covid-19 objectivée par l'engagement observé sur les sites de vaccination.

Stratégie efficiente car les stocks de vaccins sont déployés au regard de leurs dates de péremption en respectant le principe de «1er à pénétrer, 1er à sortir» qui stipule que entre 2 ou plusieurs stocks de vaccins, il faut privilégier l'utilisation du stock dont la date de



péremption est la plus proche. Ceci permet d'éviter d'arriver à la date de péremption des vaccins et d'être obligés de les détruire faute d'avoir pu les utiliser pendant leur validité, car

un vaccin périmé ne peut être utilisé.

En conclusion, la stratégie du Togo permettra qu'aucun vaccin ne soit détruit parce que périmé.

TOUCHÉE PAR DIVERSES FRAGILITÉS ÉCOLOGIQUES

La CEDEAO confrontée à des crises alimentaires récurrentes

Depuis de nombreuses décennies, le nombre absolu de personnes souffrant de malnutrition chronique ou conjoncturelle augmente au Sahel et en Afrique de l'Ouest, même si leur proportion par rapport à la population totale diminue. Depuis les famines de 1972-73 et 1984-85, la prévalence de la sous-nutrition a globalement diminué dans la région, passant de 24 % en 1990-92 à 14,7 % en 2017-19 selon le rapport sur L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. La forte croissance démographique masque les efforts consentis et les bons résultats obtenus en la matière.

Depuis les années 2010, le facteur sécuritaire est venu s'ajouter à l'équation complexe de la faim et de la malnutrition. L'insécurité civile explique en grande partie pourquoi les populations sahéniennes ont connu en 2020 l'une des plus graves crises alimentaires depuis des décennies (16,9 millions de personnes en besoin d'une assistance alimentaire immédiate en juin-août 2020, soit 7,2 millions de plus par rapport à la même période en 2019). La réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) d'avril 2021 annonçait que la région devait se préparer pour la deuxième année consécutive à une crise alimen-

taire et nutritionnelle majeure susceptible de toucher, si les mesures appropriées n'étaient pas prises, près de 27,1 millions de personnes pendant la période de soudure 2021 (juin-août). Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la prévalence de la malnutrition aiguë globale dépasse d'ores et déjà le seuil élevé de 10 % dans plusieurs pays sahéniens. Environ 67 millions de personnes additionnelles, actuellement sous pression alimentaire (phase 2), pourraient basculer en situation de crise pendant cette soudure un nouveau pic pour la région.

Les zones transfrontalières du Liptako-Gourma et du bassin du

lac Tchad, particulièrement touchées par l'insécurité, concentrent les personnes en besoin d'assistance alimentaire. Dans la zone des trois frontières (Burkina Faso, Mali et Niger), 2,7 millions de personnes étaient en situation de crise et au-delà en juin-août 2021 ; l'insécurité alimentaire et nutritionnelle y est chronique : 1 personne sur 4 dépend de l'aide alimentaire. Selon les prévisions, en juin-août 2021, le nord du Nigéria, lourdement affecté par l'insécurité civile, recenserait à lui seul environ 12,8 millions de personnes en besoin d'assistance alimentaire immédiate, soit près de la moitié de celles de la région (47,4 %).



Paradoxes nutritionnels régionaux

Pourtant, la région enregistre régulièrement des augmentations importantes de production agricole. L'Afrique de l'Ouest a enregistré une bonne campagne agropastorale 2020-21 ; avec une production céréalière et de tubercules en hausse (estimées respectivement à 74,3 millions et 194,9 millions de tonnes) et une bonne production fourragère. Cependant, ces résultats risquent d'être compromis par : l'insécurité qui entrave l'accès aux champs et aux pâturages ; les chocs économiques, notamment l'inflation qui entraîne la forte hausse des prix au Libéria, au Nigéria et en Sierra Leone ; les mesures prises pour faire face à la pandémie de Covid-19 qui empêchent le fonctionnement normal des marchés et restreignent la mobilité pastorale ; et les aléas climatiques qui affectent les récoltes comme par exemple les fortes inondations survenues pendant les saisons des pluies 2020 et 2021.

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle, qui n'est plus l'apanage du monde rural, gagne du terrain dans les villes. En 2018, 110 millions de personnes en Afrique de l'Ouest n'avaient pas une alimentation adéquate, dont 52 millions étaient en surpoids ou obèses (principalement dans les villes). Au Burkina Faso, le taux d'obésité avait grimpé de 1400 % au cours des 36 années précédentes. Ce déséquilibre alimentaire, causé par de nouvelles habitudes alimentaires et un mode de vie sédentaire, entraîne une « épidémie » de diabète et de maladies cardiovasculaires. Les derniers chiffres du Rapport mondial de la nutrition faisaient état d'anémie chez 50 % des femmes ouest-africaines en âge de procréer et

d'obésité chez 13 % des femmes de la région, provoquant ce qu'il convient d'appeler un « double fardeau » nutritionnel.

Perspectives

Touchée par diverses fragilités écologiques (incertitudes climatiques, dégradation des ressources naturelles, menaces acridiennes...), l'évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle de la région demeure incertaine. Elle peut connaître des pics de crise ou des accalmies au gré des mutations engendrées par les différents facteurs évoqués plus haut auxquels s'ajoutent les chocs socio-économiques (volatilité des prix alimentaires, inflation, crises sécuritaire et sanitaire...). La résilience des populations, c'est-à-dire leur capacité à résister et à rebondir après un choc et de s'adapter au changement, est un impératif à inscrire au cœur des politiques publiques à long terme. Pour y parvenir, des leviers sont d'ores et déjà mis en œuvre à l'échelle régionale, parmi lesquels : la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires (Charte PREGEC) ; l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) ; les instruments de solidarité régionale face aux crises alimentaires comme la Réserve régionale de sécurité alimentaire de la CEDEAO ; les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle facilités par le RPCA ; les instruments de renforcement du leadership des États dans la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; ainsi que les outils d'analyse des transformations des systèmes alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest et leurs implications pour les politiques publiques.

FACE AU TERRORISME ; AUX PUTSCH ET AU MERCENARIAT

La CEDEAO joue sa survie

Suite de la page 4

août 2020 et mai 2021, « coup d'État institutionnel » au Tchad en avril et, enfin, putsch en Guinée le 5 septembre : pour Amadou Sadio Barry, cet enchaînement souligne la faiblesse des modèles politiques et institutionnels de ces États dits républicains mais incapables de garantir un transfert pacifique du pouvoir. », écrit Le Monde Afrique.

En fait, souligne Amadou Sadio Barry, en Guinée, « l'État n'existe pas. Dans une société dite démocratique, ce sont les institutions qui règlent les différends. Au Mali comme en Guinée, le cadre juridique et institutionnel des États n'est pas effectif. Si l'était, Alpha Condé n'aurait pas pu briguer son troisième mandat. L'armée n'aurait pas non plus été mobi-

lisée pour réprimer des manifestations. Nos institutions ont été plongées dans un grand vide. Elles ont été capturées, assommées par l'arbitraire des individus. » affirme-t-il dans le quotidien français.

À la question du Monde Afrique, « faut-il nécessairement al-

nement à chaque fois qu'il y a un coup d'État, alors que le comportement des individus et leur rapport au pouvoir sont malsains ? En Guinée, les institutions chargées d'organiser les élections sont inféodées aux dirigeants et les résultats ont toujours été récusés. Au Mali, les dernières élections ont aussi été contestées. Quelques mois de



ler rapidement vers des élections ? », Amadou Sadio Barry répond : « Non. Une transition ne doit pas être simplement pensée dans une logique électorale. Comment expliquer l'empressement à faire prévaloir ce raison-

nement ne suffiront pas à doter ces pays d'un dispositif électoral capable d'arbitrer pacifiquement la lutte pour le pouvoir. »

Guidi A MA

Ilyame's pulpe de néré



La poudre de la pulpe de néné (Parkia biglobosa) conseillé pour tout le monde. Elle peut être consommée directement en poudre, délayée dans l'eau, du lait, du miel, du citron, ou encore sous forme bouilli. La pulpe de néné est riche en protéines, en vitamines (Vit A, Vit C,...) et en sels minéraux (Calcium, Phosphore, Zinc, fer,...) 100g de pulpe de néné fournit le nécessaire nutritifs quotidien à un enfant, à une femme enceinte ou allaitante. Dans l'ensemble le néné est antiseptique, antinévralgique, diurétique, tonique, vermifuge, antiseptique, fébrifuge, anti hépatite, fertilisant...

Contacts: 91229288 / 96490487
Produit Made in TOGO

MOBILISATION POUR LA VACCINATION ET FERMETURES DES LIEUX DE CULTES

Un contraste saisissant qui crée des grincements de dents

● Le Prophète Céphas Anthonio du MIJA fait un sévère réquisitoire

Face à la flambée des cas de contamination, le Togo a introduit dans l'arsenal de lutte contre la Covid-19 de nouvelles restrictions. De nouvelles dispositions renforcées par la prorogation de douze mois de l'état d'urgence sanitaire assorti d'une dizaine de nouvelles mesures privatives de liberté. Le pays qui a enregistré près d'une vingtaine de décès en une semaine espère, d'ici à fin décembre, voir se faire vacciner plus d'un million de personnes.

Face à la faiblesse de l'adhésion à la campagne vaccinale, certaines Eglises ont pris sur eux la responsabilité de convaincre leurs fidèles à se faire vacciner. En tout cas le Ministère International Jésus en Action (MIJA) a inauguré l'avènement de la vaccination à grande échelle de ses fidèles estimés à un peu plus de 2500 fidèles. Une campagne à l'entame très appréciée par les autorités locales et administratives. Mais pour le troisième round de cette séance de vaccination très appréciée par les fidèles qui estiment qu'ils sont sous la protection divine à l'Eglise et c'est cette propension qui les a poussés à accepter de se faire vacciner de s'apercevoir que les praticiens hospitaliers ont brillé par leur absence. Qu'est-ce qui motive cette absence, les autorités estiment que les Eglises sont fermées. En un mot la séance de vaccination du dimanche n'a pas eu lieu. Dans nos re-

coupements, on nous a fait comprendre qu'à la réunion avec les leaders religieux pour scruter les voies et moyens pour adapter la vaccination dans les lieux de cultes il nous est revenu que la plupart des leaders ont estimé que contrôler des pass vaccinal aux fidèles avant l'entrée dans les Eglises et mosquées serait difficile à faire. C'est ce qui a motivé le gouvernement à prendre la décision de fermer en bloque les Eglises. Cette décision suscite des grincements de dents au sein de l'opinion. Elle est ainsi confrontée à de sérieuses irrégularités car l'échantillon convoqué pour cette réunion n'était pas représentative de l'armada de toutes les Eglises. Est-ce que cette raison est suffisante pour interdire la mobilisation vaccinale portée par le Prophète Céphas Antonio ? Avait-il pris part à cette réunion ? Des questions qui sont restées en suspens et dont il est difficile de donner des réponses



convainquantes.

La grande interrogation c'est de savoir, pourquoi ne pas laisser le choix aux Eglises qui sont aptes à faire respecter la mesure de mobilisation vaccinale et de contrôle du Pass vaccinal le faire ?



De toute évidence cette disposition d'arrêter la noble initiative du Prophète n'a pas entaché sa détermination à appeler les fidèles à se mobiliser pour la vaccination.

Une stratégie jugée « agressive »

Selon les données actuelles, les cas positifs et les décès enregistrés s'observent parmi la frange de population non vaccinée. Pour encourager l'inoculation sans pour autant la rendre obligatoire, le gouvernement a eu recours à l'exigence du Pass sanitaire pour accéder aux bâtiments administratifs publics. La stratégie, jugée « agressive » par certains, est justifiée par la Première ministre qui estime que la phase précédente, axée sur la pédagogie et la communication, n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés.

« Nous avons des centres

de vaccination qui sont vides parce que les gens affectés par les fausses informations n'y vont pas ou juste parce qu'ils ont peur de se faire vacciner. Donc nous sommes obligés de passer à une autre stratégie pour faire peur » a martelé Vic-toire Tomégah-Dogbé devant le Parlement mardi 14 septembre lors du vote de la loi de prorogation de l'état d'urgence sanitaire.

Pour le gouvernement, qui mise sur une immunité collective de la population – soit 60 % – afin d'atteindre une stagnation de la pandémie dans le pays, « la vaccination reste le moyen le plus sûr avec le respect des gestes barrières ». Le pays a reçu à ce jour près d'un million huit cent mille doses de différents vaccins – AstraZeneca, Sinovac, Pfizer et Johnson and Johnson – à travers plusieurs initiatives.

Togo / Le système sanitaire constante amélioration

Aujourd'hui, sur 11 ne peut pas en être autrement, compte tenu de la dynamique d'amélioration du secteur de la santé constatable dans le pays. Construction, réhabilitation et équipement des dispensaires, centres médico-sociaux, centres hospitaliers régionaux et préfectoraux, unités de soins périphériques, recrutement d'agents, renforcement de la formation du personnel, mise en œuvre des programmes de développement sanitaire, mesures sociales pour offrir des soins de qualité gratuits..., les moyens employés par environ 50 000 fonctionnaires, le secteur de la santé occupe plus de 18 000 agents dont les conditions de vie et de travail sont constamment améliorées. Le Togo qui attache du prix à la compétence du personnel de santé, compte 18 institutions publiques de formation en santé. En 2017, 08 nouvelles écoles de formation des infirmiers et sage-femmes ont été construites sur le territoire. Le projet d'amélioration de la santé

maternelle et infantile « Muskoka » a permis de construire et réhabiliter 22 formations sanitaires avec des équipements biomédicaux et le renforcement des services de planification familiale.

Un secteur remodelé par des actions pragmatiques

Des réformes et initiatives battent leur plein. Il y a le programme des cliniques mobiles adopté en 2019 pour faciliter l'accès des populations [surtout celles qui habitent loin d'une formation sanitaire] aux services de soins de qualité ; le programme de contractualisation des hôpitaux lancé en 2017 pour améliorer la gouvernance des formations sanitaires publiques, augmenter le taux de fréquentation, d'actes chirurgicaux, d'accès aux produits pharmaceutiques et des recettes ; le subventionnement de la césarienne, Wezou [programme d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né], la prise en charge gratuite des écoliers via School Assur, l'assurance maladie de



l'Inam qui offre des prestations aux agents publics et assimilés, les campagnes de vaccination contre des maladies tropicales, etc.

Une crise sanitaire étouffée

Le premier cas de coronavirus est apparu le 06 mars 2020 au Togo. D'avril 2020 à fin juin 2021, le gouvernement

a mobilisé 363 milliards de francs CFA, soit 90,75% des 400 milliards prévus pour alimenter le Fonds de relance et de solidarité covid-19. Le dispositif de riposte et de prise en charge des malades mis en place est costaud. Le centre hospitalier régional Lomé Commune a été rénové et équipé pour rompre la chaîne de contamination sans oublier la cam-

pagne de vaccination démarrée le 10 mars 2021 pour endiguer la pandémie.

Par ailleurs, les conséquences économiques sont minimales grâce à la vague de mesures sociales qui déferle (Novissi, gratuité des tranches sociales d'eau et d'électricité, facilitations fiscales...). Indubitablement, le Togo se rapproche de la couverture maladie universelle.

Pierrot ATTIVI, un jeune entraîneur très ambitieux

Bien connu, beaucoup plus, dans les régions de la Kara et des savanes, Pierrot ATTIVI est un fin connaisseur du football en général, et celui togolais en particulier. A défaut de faire une grande carrière, l'ancien joueur de Foadan a vite changé de casquette. Il est devenu depuis 2019 entraîneur de football.

S'il est devenu aujourd'hui entraîneur de foot, cela ne surprend guère son entourage, le natif de Lomé n'a juré que pour la reine des disciplines. Même en tant que joueur, lors des trêves du championnat, Pierrot s'occupait déjà des équipes de jeunes de Cinkassé.

Le début d'un rêve

Sa reconversion, en tant que coach, va véritablement démarrer au sein du club Tigre Noir de Cinkassé. En prenant les rênes du club de la ville qui l'a vu grandir le 10 août 2019, Pierrot était conscient de la grandeur de la tâche qui l'attendait. Heureusement sa mission, il l'a bien accompli même si Tigre noir n'a pas pu accéder à la deuxième division, éliminé dans les barra-

ges par US Agbandji. Avec un mélange de système de jeu : « je défends comme José Mourinho et je joue comme Pep Guardiola », Pierrot et les jaunes de Cinkassé, en phase aller de troisième division en zone nord, ont été classés premiers, avant de tomber à la seconde place au retour. En 14 rencontres, ATTIVI et ses poulains en ont remporté 10 (7 matches gagnés à domicile et 3 à l'extérieur) et concédé 4 défaites à l'extérieur. Malgré ce bilan encourageant, Pierrot ATTIVI et ses dirigeants étaient complètement opposés sur certains points et les deux parties ont décidé de se séparer deux ans plus tard, le 7 août 2021 : « Les dirigeants m'ont fait savoir que le club n'a plus de moyens financiers pour ma politique sportive, et aussi selon les nouvelles réglementations de la fédération togolaise de football, n'ayant pas la licence CAF, je ne suis plus autorisé à coacher un club de troisième division », explique-t-il.

Une modeste carrière

Comme tout jeune garçon,



Pierrot a commencé à taper dans le ballon très tôt mais il n'a pas connu une grande carrière. Formé dans l'équipe Modèle de Lomé, volontaire et toujours déterminé à relever nombre de défis, ATTIVI a vu ses efforts couronnés par une présélection en équipe nationale cadette en 2007. Mais il n'a pas été finalement retenu pour la compétition abritée par le Togo où les jeunes Eperviers ont été sacrés vice-champion d'Afrique. Cette non-sélection n'a pas freiné les ardeurs du

jeune garçon d'Assiganto (quartier commercial de Lomé) qui va finalement poser ses valises dans le club Foadan de Dapaong. Il a été dans l'effectif de Foadan classé quatrième du championnat national saison 2012-2013. A Dapaong, même s'il n'a pas un des leaders du club, il a effectué pratiquement 6 saisons dans les savanes.

La formation, son leitmotiv

Ayant déjà pris part à deux stages : celui de la fédération

togolaise de football (26 et 27 juillet 2019) et ligues togolaises des centres et académie de football (24 juin 2021), Attivi sait bien que pour emboîter le pas à son modèle Maurice Kokou Noutsudjin qui l'a beaucoup aidé selon ses dires, il va lui falloir une Licence CAF. Raison pour laquelle, l'adepte du système 4-3-3, a décliné pour l'instant toutes les sollicitations : « La seconde équipe de Tigre Noir, MCC ainsi que JSD de Dapaong, m'ont fait appel mais je voulais d'abord décrocher la Licence C CAF avant une nouvelle aventure ».

Pour l'instant, la date du stage C CAF n'est pas encore annoncée par la fédération togolaise de football, mais une chose est sûre, Pierrot Attivi, celui qui espère entraîner un jour les Eperviers du Togo, attendra patiemment afin de décrocher le précieux sésame. Un diplôme exigé par la fédération de la reine des sports au Togo pour être : assistant en première division ou entraîneur titulaire en deuxième et en troisième division.



Pendant l'état d'urgence sanitaire, tous les acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés doivent être payés dans les délais.

SAFER

Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier



ENTRETIEN ROUTIER



GESTION DES POSTES DE PEAGE



APPUI A CERTAINS PROJETS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de réduire le temps de d'arrêt au péage.

Ceci est un message de la **SAFER**

Route nationale n°1 (Agoè Cacaveli) Lomé-Togo 08BP:8646 Tél: +228 22 51 88 55 / 56

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS

RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES



Siège social :
2ème von derrière
EPP Kélégougan
Réception :
N° 0508/02/02/15 HAAC
BP : 80349 Lomé-Togo
Tel : 90 11 87 88

**Directeur Général ;
chargé de la publication**
Adam ADJRONOU
Tel : 90 11 87 88

Email :
adamadjronou@gmail.com
Site : www.afrique-vision.com

Rédaction
Généviève Lamboni
Adam ADJRONOU
Norbert DANSOU
Guidi AMA

Infographie :
Benjamin K. Tchabi
Imprimerie
Direct print
Tirage :
2500 exemplaires